

COMMUNE DE CINQUEUX

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du 12 Avril 2018

L'an deux mil dix huit, le douze avril à dix neuf heures quarante cinq, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BARBILLON, Maire.

Etaient présents : MM. Philippe BARBILLON, Philippe POUDE, Mme Isabelle SEVERIN, M. Raymond LELEU, Mrs Francois GUERLIN, Olivier BIRGEL, Yves DONATI, Paulo FERREIRA, Mme Yvette CHARDIN, Mr Denis LAVERRE, Mme Sylvie CHOWANSKI et M. Louis BONIN.

Absents excusés avec pouvoir : MMe Isabelle FRONIA (pouvoir à Mr Yves DONATI) et Mme Monique COPIN (pouvoir à Mr Raymond LELEU), Mme Roselyne GOENSE (pouvoir à Mme Yvette CHARDIN), Mme Carol FERREIRA (Pouvoir à Mr Paulo FERREIRA).

Secrétaire de Séance : Mr Olivier BIRGEL.

Approbation du compte rendu de la séance du 27/03/2018.

Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est adopté à l'unanimité et signé des membres présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

1- Vote des taux des taxes locales.

Monsieur le Maire rappelle que grâce aux économies réalisées sur nos charges, notre compte administratif laisse apparaître un excédent raisonnable, il est donc possible de ne pas augmenter les impôts locaux. Il déclare vouloir reconduire les taux votés en 2017 comme suit :

- taxe habitation 9.84%
- taxe foncière bâtie 21.33%
- taxe foncière non bâtie 41.33%
-

L'ensemble de ces taxes rapporteront en 2018 la somme de 458 545€

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de ne pas augmenter les taux.

2- Vote du budget de la commune 2018

Mr le Maire présente le budget communal 2018.

Il présente la section de fonctionnement et la section d'investissement qui s'équilibrent de la façon suivante :

Section de fonctionnement pour dépenses et recettes 1 513 393€

Section d'investissement pour dépenses et recettes 1 547 525€

Monsieur le Maire propose le vote du budget.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve le budget 2018 ainsi présenté.

3- Vote du budget de l'assainissement 2018.

Mr le Maire présente le budget de l'assainissement 2018.

Il présente la section de fonctionnement et la section d'investissement qui s'équilibrent de la façon suivante :

Section de fonctionnement pour dépenses et recettes 45 044.00€

Section d'investissement pour dépenses et recettes 564 989.00€

En section d'investissement, le budget comprend les travaux d'assainissement de la rue de Liancourt programmés courant juin et les travaux d'assainissement les Eraines.

Monsieur le Maire propose le vote du budget.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve le budget 2018 ainsi présenté.

Questions diverses

Ecole : Mme CHARDIN demande à Mr le Maire si la modification de l'entrée principale de l'école est toujours d'actualité.

Monsieur le Maire répond qu'il serait souhaitable de modifier l'entrée principale pour éviter que les enfants attendent sur le trottoir le long de la route départementale jugée dangereuse en raison d'un trafic important de véhicules.

Il est envisagé l'entrée de l'école à côté de la bibliothèque car l'endroit est plus sécurisé et les élèves peuvent attendre dans le SAS. Un marquage au sol sera effectué.

Il propose une période d'essai.

Projet d'un cabinet dentaire : A ce jour, nous n'avons plus aucune nouvelle de leur part.

Projet d'un fleuriste au bâtiment des pompiers : Monsieur le Maire annonce que le projet de ce fleuriste semble bien avancé.

↙ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures.

Le Maire.